



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne

Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Mandataires présents

Stéphanie ANCIAUX	SSM provincial de Charleroi
Nicolas BARRE	SSM provincial de Dinant
Christophe BELLET	SSM Montignies-sur-Sambre
Geoffrey BLAFFART	SSM de Comblain-au-Pont, Oupeye et Visé
Françoise BOUCHAT	Centre de Santé mentale Enfants-Parents Universitaire CSMU
Delphine BOUGARD	SSM La Kalaude
Isabelle CAMMARATA	SSM La Pioche
Constance CORLOSQUET	Centre de Guidance de Seraing-Ougrée
Chantal DAMBLY	SSM provincial de Tamines
Chantal DELTOUR	Centre de Guidance Léon Bernus
Michaël DEMELENNE	SSM provinciaux de Arlon, Bastogne, Marche-en- Famenne, Virton
Olivier DEMOUSELLE	SSM provincial de Colfontaine
Nathalie DETHIER	SSM L'Espoir
Bernadette DE SUTTER	SSM du CPAS de Nivelles
Delphine DUCHENE	SSM de Montegnée
Catherine DUNGELHOEFF	SSM Alfa
Terry FERRIERE	SSM provincial d'Andenne
Eric FRANCOIS	SSM de Soumagne
Françoise GERARD	SSM Safrans
Thierry GERARD	SSM de Verviers
Anna GIORGI	SSM Le Padelin
Delphine LARDOT	SSM provincial de Beauraing
Helène LECLEF	SSM provincial de Courcelles
Murielle LEGROS	SSM provincial de Ciney
Gwenaëlle LEFEBVRE	SSM du Tournaisis asbl
Sandra LIBERT	SSM de Soignies
Laurence LICOUR	SSM provincial de Saint-Ghislain
Isabelle LINKENS	SSM de Haine Paint-Paul
Teresa MARCHICA	SSM Clips
Sophie MEUNIER	SSM du Nord et Centre Luxembourg
Laurence NAZE	SSM provincial de Mons

Sandrine NEUVILLE	Centre de Guidance de Louvain-la-Neuve
Francis PITZ	SSM de Jambes
Joëlle QUENON	SSM La Passerelle
Catherine ROSSION	SSM provincial de Couvin
Valérie SAMAIN	SSM Psy Chic
Justine SCHOFFENIELS	SSM provincial de Namur
Dominique THEYS	SSM de Wavre
Vanessa TOMASETTI	SSM Le Dièse
Benoit VAN TICHELEN	SSM entre Mots
Dominique WERY	Centre Familial d'Education CFE

Mandataires excusés avec procuration :

Catherine CASSEAU	SSM provincial de Namur, procuration à J. Schoffeniels
Rudy DEPASSE	SSM provincial de Binche, procuration à O. Demouselle
Véronique FERY	SSM de Herstal, procuration à E. François
Olivier GEORGES	SSM de Gosselies et de Charleroi du CPAS de Charleroi, procurations distribuées à D. Theys et à I. Cammarata
Frédéric HORSCH	SSM Léon Halkein, procuration distribuée à T. Marchica
Véronique POURTOIS	SSM Ariane, procuration distribuée à D. Lardot
Olivier T'KINDT	SSM provincial d'Ath, procuration à H. Leclef
Nathalie VANDENBOGAERDE	SSM provincial de Tournai, procuration à L. Licour
Luc VANDORMAEL	SSM de Waremmes, procuration à D. Duchene

Mandataires excusés :

Jean DECONINCK	SSM provincial de Mouscron
Christophe KINET	SSM L'Accueil

Présents invités :

Stéphane HOYOUX	SSM Accolade, ISOSL
Delphine DENEUFBOURG	SSM de Haine-Saint-Paul
Marie-Lise FARVACQUE	SSM du Tournais asbl
Anne-Catherine GIGOT	Club André-Baillon
Bénédicte HERBIET	SSM de Haine-Saint-Paul
Brigitte HERENT	SSM provinciaux du Brabant Wallon
Nicole HUBERTY	SSM de Jambes
Catherine LEFEVRE	SSM provinciaux du Hainaut
Colette NIGOT	SSM provinciaux de Namur
Pauline MACE	SSM du Tournais asbl
Ch. PRATICO	SSM Accolade, ISOSL

SSM de Flémalle

1. Présentation de l'objet social et de l'association FéWaSSM

Benoît Van Tichelen ouvre et anime la séance. Il rappelle le contexte dans lequel est née l'idée de la création de la Fédération Wallonne des SSM. Il présente l'objet social de l'association.

2. Validation du logo de la Fédération

Le logo proposé est validé par l'assemblée.

3. Désignation des membres fondateurs

Les services candidats sont cités. 59 SSM wallons sur 65 ont à ce jour envoyé leur candidature pour être membres fondateurs de la FéWaSSM. Les autres SSM n'ont pas eu le temps d'obtenir la réponse de leur pouvoir organisateur ou bien ils ne sont pas encore certains de prendre part à la FéWaSSM.

4. Signature des statuts de la future asbl

Une personne pose la question des interactions entre les organes et du processus de décision entre les commissions de travail et le CA. Ceci devra être précisé dans le futur règlement d'ordre intérieur.

Les statuts sont signés par les membres fondateurs en séance.

5. Élection des administrateurs au Conseil d'Administration

Comme convenu dans les statuts, il y a 12 postes d'administrateurs à élire ce jour. Un poste d'administrateur pourra ensuite être attribué à un représentant d'une association de patients et 3 autres postes pourront être occupés par un représentant de chaque commission de travail.

Il y a 2 postes à pourvoir pour la province de Namur, 3 postes pour la province de Liège, 2 postes pour la province de Luxembourg, 2 postes pour la province du Brabant Wallon, 3 postes pour la province du Hainaut.

Les candidats se présentent à tour de rôle et présentent leurs motivations à faire partie du CA de la nouvelle Fédération.

La question de permettre d'avoir des administrateurs suppléants est posée par un membre. Cela n'est pas prévu dans les statuts qui viennent d'être approuvés. Les administrateurs pourront donner procuration en cas d'absence. Si cette question subsiste, il faudra envisager de modifier les statuts.

Un vote à bulletins secret est réalisé et les résultats du vote sont ensuite présentés.

Sont candidats :

Pour la province de Namur :

Chantal Dambly
Francis Pitz

Pour la province de Liège :

Geoffrey Blaffart
Catherine Dungalhoeff

Pour la province du Luxembourg :

Sophie Meunier
Constance Corlosquet
Michaël Demelenne

Pour la province du Brabant Wallon :

Benoît Van Tichelen
Françoise Gérard

Pour la province du Hainaut :

Isabelle Linkens
Gwenaëlle Lefebvre
Valérie Samain
Laurence Licour
Véronique Pourtois

Sont élus :

Chantal Dambly
Francis Pitz

Geoffrey Blaffart
Catherine Dungalhoeff

Sophie Meunier
Constance Corlosquet
Michaël Demelenne

Benoît Van Tichelen
Françoise Gérard

Isabelle Linkens
Gwenaëlle Lefebvre
Valérie Samain

La séance se clôture par un verre de l'amitié avant la tenue du premier Conseil d'Administration.